CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

LE CITOYEN P***

AU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 22 floréal an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Le citoyen P***, de Lyon, dépose un don de *deux cent francs* sur l'autel de la patrie, pour les frais de la guerre, et venger la gloire et l'honneur des Français contre un ennemi dont rien, dans l'univers, n'égale la perfidie et les cruautés. Citoyens représentans, sauvez-nous des dangers imminens dont la patrie est

menacée. L'unique espérance des républicains est en vous ! Vous n'aurez pas travaillé en vain pour le salut de la République. Frappez de grandes mesures ! ..... Ranimez l'énergie des républicains abattue !..... Remontez l'opinion publique en faveur de tous les pouvoirs, et faites punir les grands dilapidateurs, et triompher la justice en ne souffrant plus de jugemens arbitraires !.... Que la presse devienne libre sans licence ; que les citoyens soient autorisés à se réunir en société particulières pour s'occuper des questions politiques, en se conformant à la constitution.

Que les finances soient dirigées par des républicains instruits et d'une intégrité à toute épreuve, autrement les meilleurs projets s'évanouiront ; que les bas flatteurs, les vils courtisans, et les profonds machiavélistes cessent d'avoir accès auprès des autorités constituées ; qu'elles se fassent un devoir d'aller chercher la vérité auprès des hommes sages, justes, éclairés, fermes et courageux. Enfin soutenez l'esprit des armées et du peuple. Ils veulent, à quelque prix que ce soit, sauver la patrie.....

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 7.

